L'E.P.S. au BACCALAUREAT

L'assiduité aux cours est essentielle car la note d'E.P.S. au Baccalauréat (coef. 6) est attribuée au vu des résultats d'un Contrôle en Cours de Formation (CCF) par les professeurs d'E.P.S. lors de l'année de Terminale.

Ce contrôle porte sur 3 activités physiques et sportives. Elles sont retenues en fonction des installations disponibles.

Lors de la rentrée en Terminale, les élèves ont à formuler des vœux concernant un ensemble de trois activités (vécues en 2nde et/ou en 1ère) sur lesquelles ils seront évalués pour le Baccalauréat lors de l'année de Terminale. Des groupes sont alors constitués par les enseignants de manière équilibrée en termes d'effectifs selon les critères suivants :

- Résultats cohérents avec le choix,
- Sérieux et investissement en 2nde et en 1ère,
- Participation à tous les cycles d'activités (un élève qui ne participe pas à une ou plusieurs activités, même sous certificat médical, ne sera plus prioritaire pour effectuer ses vœux),
- Bilan général des conseils de classe (manque de sérieux et de travail, …),
- Il est impossible de faire le vœu Escalade ou Natation si cette activité n'a pas été pratiquée en 1ère au sein de l'établissement.

Si la constitution de ces groupes ne permet pas un équilibre, les enseignants se réservent le droit de ne pas fonctionner selon ce système, et donc d'imposer les trois activités à leur classe de référence.

PLANNING DES EVALUATIONS :

Les dates des différents CCF vous seront communiquées via votre convocation individuelle, qui vous sera envoyée sur la messagerie d'EcoleDirecte en octobre 2026.

Séances de rattrapage : Semaines n° 20 à 22, *sous réserve de disponibilité des enseignants (convocations officielles éventuelles).*

Ces dispositions réglementaires étant portées à la connaissance de tous, chacun pourra se déterminer en toute connaissance de cause et respecter strictement les dispositions arrêtées.

Lyon, le 1er septembre 2026.

Les Professeurs d'E.P.S. **La Direction.**